

# La Lettre d'Argentine



**SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

Si vous avez entre 15 et 17 ans, vous pourriez être intéressés !

Selon les termes du gouvernement, « le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, qui poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle. »

Il s'articule en 3 étapes détaillées dans cette affiche



**Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)**

**NOUVEAU**

## PERMANENCE D'UN **CONCILIATEUR** À LA MAIRIE D'AIGUEBELLE

le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, sur rendez-vous uniquement. Vous pouvez contacter la mairie au 04.79.36.20.25

Le conciliateur est là pour régler les différends dont il est saisi (troubles de voisinage, litiges entre les propriétaires et les locataires, litiges du droit de la consommation, etc...)

Il pourra vous aider à trouver des solutions !



## RAPPEL

La mairie recherche toujours des bénévoles pour la traditionnelle course cycliste du Grand prix d'Argentine le Samedi 03 juillet 2021... Si vous souhaitez donner de votre temps et partager un moment convivial n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour en savoir plus !

Parmi les multiples activités que l'AACA propose, (soirées sur la parentalité, ateliers artistiques, conférences, sorties en montagne et bien d'autres...) certaines sont à destination des **enfants et ados**.

**Pour les tout-petits et leurs parents** : Lieu d'accueil enfants parents itinérant "La Roul'Hotte" pour les 0-3 ans

- **Pour les enfants et jeunes** :
- L'accueil de Loisirs est accessible aux enfants, âgés de 4 à 11 ans, les mercredis et vacances scolaires en journée ou demi-journée. Le centre de loisirs est situé au CAIRN, dans le Parc Rochette à Aiguebelle
- Activités jeunesse pour les 11 - 17 ans pendant les vacances scolaires

Pour plus d'informations, contacter l'AACA par téléphone au 04.79.36.37.27 ou par mail : [guillaume@acaiguebelle.com](mailto:guillaume@acaiguebelle.com). Vous pouvez aussi consulter leur site : <http://www.acaiguebelle.com/>



L'actuelle **Maison de Services au Public** qui permet d'assister les personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives sera bientôt labellisée « France Services ». Nous vous communiquerons les informations dans une prochaine lettre.



## Dépôts Sauvages de déchets ou encombrants

Pour lutter contre le fléau du dépôt sauvage des déchets, le maire peut avoir recours à de nouvelles sanctions financières plus dissuasives. Ainsi,

- l'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier non véhiculé est passible d'une amende forfaitaire de **68 euros**
- le dépôt de déchets transportés en véhicule peut être puni d'une contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de **1.500 euros**
- l'abandon ou dépôt de déchets par une entreprise peut lui coûter **2 ans de prison** et/ou **75.000 euros** d'amende.

Un petit effort de civisme de chacun serait bienvenu dans l'intérêt de tous !

## MAIL IN BLACK

Nous mettons en place un nouveau mécanisme de protection de notre système informatique qui va nous protéger des mails potentiellement dangereux tel que les « ransomware », ces mails qui cryptent nos ordinateurs contre une rançon. Comme la presse locale en a fait l'écho, l'hôpital d'Albertville en a été victime dernièrement. Pour cela, nous mettons en place le service **Mail in Black**, société française malgré son nom, qui nous oblige à entrer un mot, tel que le représente l'image. Vous êtes ainsi identifié pour la suite de vos échanges avec la mairie.

